

Saint-Étienne

Un étudiant reçoit un colis d'un demi-kilo de cocaïne en provenance de Guyane

K.C.-F.

L'étudiant guyanais a reçu à son domicile un colis contenant de la cocaïne. Mais le paquet était surveillé par les douanes, ce qui a permis l'arrestation du destinataire. Il répondait de ses actes mardi 20 janvier devant le tribunal judiciaire de Saint-Étienne.

En novembre 2024 en Guyane, les douanes interceptent un colis contenant 560,1 g de cocaïne, équivalant à 30 000 euros. La livraison à une adresse stéphanoise est autorisée sous surveillance pour trouver le destinataire.

« Aucun contact en commun avec l'expéditeur »

Ce dernier comparait devant le tribunal judiciaire de Saint-Étienne ce mardi 20 janvier. « C'était mon nom sur le colis, mais je ne sais pas comment ils ont trouvé mon adresse. Je ne connais pas l'expéditeur », explique le prévenu de 20 ans. Quant à l'ovule de cocaïne retrouvé dans une tirelire de son appartement du Crous, elle appartenait à son ami, qu'il hébergeait depuis deux semaines. « Pendant que moi j'allais à l'école, lui restait à la maison. Je suis venu [en métropole NDLR] pour étudier, pas pour ce genre d'affaires », glisse l'étudiant qui a redoublé deux fois sa première année de mathématiques.

Maître Kaïness Lakehal, son avocate, complète : « Lorsqu'on exploite son téléphone, on ne retrouve aucun contact en commun avec l'expéditeur. On n'a pas exploité celui de son ami, connu pour trafic de stupéfiants. On a des zones d'ombre sur l'histoire de la poste car on ne sait pas si c'est un fait isolé ou s'il a reçu plusieurs colis. » Elle demande la relaxe sur l'importation de stupéfiants sur le territoire. Sa requête est suivie par le tribunal, « faute d'élément ». Le jeune Guyanais est condamné à 12 mois de prison avec sursis pour acquisition et détention de stupéfiant.

Conformément à notre charte (consultable sur leprogres.fr), nous citons l'identité d'une personne condamnée à au moins un an de prison ferme avec mandat de dépôt ou à au moins deux ans de prison ferme ou avec sursis.

Illustration(s) :

Photo d'illustration Yves Salvat.



page gier14

page gier14

roan14



page seti14